

Alain PIERRE

Vœux du 19 janvier 2013

Dans la plupart des communes, il revient au 1<sup>er</sup> adjoint de présenter ses vœux au maire. Je remercie Mayvonne BRANDAZZI à la fois pour ses bons vœux mais aussi pour son implication au sein des services de la commune et en particulier dans le cadre des services sociaux, du périscolaire et aussi du Comité des Fêtes dont elle est la présidente. Merci à Michel VAUTHIER pour les commentaires du diaporama qui ont donné un aperçu de la vie dans la commune et à Nathalie PIERRON notre secrétaire qui a participé au montage et à la projection.

La cérémonie des vœux nous donne l'occasion de saluer et de rencontrer de nombreuses personnes et notamment nos parlementaires qui n'ont d'ailleurs jamais manqué, depuis le début de leur mandat, de répondre à notre invitation et je les en remercie.

Monsieur Michel HEINRICH député-maire d'Epinal, et Vice-président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Monsieur Jackie PIERRE sénateur des Vosges et Vice-président du Conseil Général,

Monsieur Yannick VILLEMIN maire de Girancourt mais aussi également Vice-président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Mesdames et messieurs les maires des communes voisines ou leurs représentants,

Monsieur le Commandant de la Communauté de brigades de gendarmerie Philippe MARANDE,

Le Commandant Sébastien MAURICE responsable du groupement centre d'Epinal, le Lieutenant Christian CHAMPREUX chef du secteur de la Vôge et tous les chefs des centres voisins, sapeurs-pompiers en activité ou retraités.

Je saluerai aussi :

Le personnel enseignant,

Les présidents des associations, les chefs d'entreprises, artisans commerçants, bénévoles, employés communaux et les personnes récompensées aujourd'hui.

Bienvenue à toutes et tous.

ACTIVITES COMMUNALES

Il est de tradition d'effectuer un rapide bilan des actions réalisées dans l'année.

Dans l'attente du versement du solde des subventions, en particulier de la construction du centre de secours, que nous avons souhaité réaliser sans emprunt, nous avons dû avoir recours à une ligne de trésorerie. Prudemment, en limitant les grosses dépenses d'investissement, nous avons pu reconstituer un fond de roulement et ainsi provisionner de l'argent destiné au financement des chantiers importants programmés pour 2013.

Conformément à la loi, nous avons réalisé un plan communal de mise en accessibilité de la voirie des aménagements et des espaces publics pour les personnes handicapées.

L'évaluation du coût engendré par les travaux de mise aux normes est de 300 000€ ...! Ce qui ne serait pas une mince affaire si nous voulions nous mettre aujourd'hui en conformité avec ces normes d'accessibilité.

Je remercie Yannick VILLEMIN ex président de la communauté de commune de la « pova » qui nous a permis de nous joindre au groupement de commandes des communes de son territoire afin de bénéficier de tarifs intéressants.

Nous avons mis en chantier la protection de la tourbière de Morevoid, classée espace naturel sensible. Cette tourbière, vallon humide de près de 14 ha à l'est du hameau du Roulon, bénéficiera d'une protection grâce à la signature d'une convention avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine.

Le financement sera assuré par le Conseil Général, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée-Corse et une participation communale maximum de 5020 € répartie en parts égales sur les exercices 2013 et 2014 sur une estimation totale de 25 100€.

Toujours dans le cadre de la protection des espaces sensibles tels que les rivières, nous participons à la mise en œuvre d'un contrat de rivière sur la tête de bassin de la Saône avec des études sur la qualité des eaux superficielles du bassin versant du Cône et une étude hydrogéomorphologique.

Ces études concernent un vaste territoire dont Uzemain qui se situe au nord. Le territoire de la tête de bassin de la Saône s'étend sur une dizaine de communautés de communes des départements de la Haute-Marne, de la Haute-Saône et des Vosges, regroupant les affluents de la Saône, de l'Apance et du Cône. La majeure partie de ce territoire (72 %) est cependant située sur le département des Vosges. Sur une surface d'environ 1 000 km<sup>2</sup>, le réseau hydrographique, particulièrement dense, représente 900 km de cours d'eau. Ces études doivent permettre, dans un avenir proche, d'établir des fiches actions destinées à respecter les réglementations qui nous seront imposées pour la préservation de la ressource en eau potable, la prévention des risques

d'inondation, la restauration des fonctionnalités écologiques des milieux aquatiques et la sensibilisation et l'information des différents usagers et décideurs.

Toujours dans le domaine de la préservation de la ressource en eau, je participe dans le cadre de ma présidence au syndicat des eaux à l'élaboration de ce que l'on appelle un « SAGE » : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux. C'est un outil destiné à lutter contre les problèmes liés à la ressource en eau, comme la surexploitation notamment de la nappe phréatique qui s'étend du sud des Vosges au nord de la Lorraine ; une nappe de grès dont le niveau (objet cependant de toutes les attentions) ne cesse de baisser régulièrement.

Malgré un rendement excellent de l'ordre de 82% brut et 90% net, le syndicat des eaux avec ses 190 Km de conduites, effectue en ce moment une campagne de recherche de fuites qui d'après les résultats vont permettre d'effectuer encore d'importantes économies concernant les coûts de pompage et de traitement.

Après l'alimentation en eau, nous nous préoccupons de l'alimentation électrique de nos habitations. Sous la conduite de Christian GADNEL, le renforcement électrique le long de la RD 44 est en cours de finalisation avec l'installation d'un transformateur, l'enfouissement d'une ligne à haute tension et conjointement le remplacement de la conduite d'eau et de ses branchements sur une longueur de 300m.

Après sa mise en service, nous avons pu tester la capacité opérationnelle du nouveau centre de secours et nous pouvons dire aujourd'hui que les objectifs sont atteints : Concernant l'effectif du personnel, il est passé de 20 à 30 sapeurs-pompiers.

Concernant notre capacité à disposer de personnel compétent pour les secours à victimes : (certains en doutaient) outre le personnel formé à ces missions, trois infirmières sont venues nous rejoindre pour secourir les victimes (dont une infirmière qui a le statut de sapeur-pompier et qui peut intervenir en plus sur les autres missions).

Coté nombre d'interventions, on est passé de 80 interventions en 2011 à ... 192 pour l'année 2012.

Une activité qui a donc plus que doublé depuis la prise de possession de la nouvelle caserne et de ses nouveaux équipements.

Comme je l'ai déjà rappelé à maintes reprises, l'organisation des services incendie reposant sur un personnel de volontaires et implanté dans les communes est un irremplaçable facteur de lien social qui notamment attire les jeunes. A Uzemain, une dizaine de jeunes de moins de vingt ans font ainsi partie du corps départemental et assurent avec sérieux les missions qui leur sont confiées.

## LES ACTIONS

Les chantiers programmés pour 2013 concernent :

-L'entretien de la voirie avec un projet de travaux de 150 000€ HT.

La subvention du Conseil Général de 25% est acquise, il ne reste plus qu'à lancer les appels d'offres.

-La rénovation de la toiture de la mairie et de sa façade, un projet de 200 000€ HT.!

-Des travaux importants dans l'ancien cimetière, la reprise des concessions abandonnées et la création de columbariums à Uzemain et Thièlouze.

-Des travaux d'aménagements de bourg pour améliorer la sécurité sont prévus sur la RD 44 au centre et sur la RD 55 au Roulon

-Des travaux actuellement sont effectués par des employés en contrats aidés : travaux en forêt, restauration d'un logement.

-Un chantier de renforcement électrique est programmé au Roulon pour un montant de 160 000€ HT entièrement subventionné et sous la conduite du Syndicat Départemental d'Electrification.

Actuellement, l'Association Foncière que je préside, réalise les travaux connexes au remembrement (chemins, fossés etc..) pour un programme de 500 000€, aidé par le Conseil Général à hauteur de 70%.

## LA CREATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'EPINAL

Comme vous le savez, depuis le premier janvier, la commune d'Uzemain fait partie de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Lors de la cérémonie des vœux de l'année passée, j'avais fait un historique des tentatives avortées d'intégration de la commune au sein d'une communauté.

Aujourd'hui, nous ne sommes plus une commune isolée ; c'est avec une grande satisfaction que nous avons pu avec les 37 autres communes former le périmètre de l'agglomération.

Je laisserai le soin à Michel HEINRICH d'apporter des précisions relatives à cette création et à notre entrée dans ce grand territoire de plus de 81 000 habitants qui ouvre des perspectives particulièrement intéressantes tant sur le plan du développement que sur celui des services qu'il est appelé à nous apporter.

Mais je souhaiterais aussi lui exprimer des remerciements car sans sa détermination et le climat de confiance qu'il a su installer avec la plupart des maires aussi bien ruraux qu'urbains nous n'en serions pas là aujourd'hui.

Je lui laisserai donc le soin d'apporter quelques précisions concernant en particulier les perspectives de développement et le financement de la communauté.

Depuis 1989, date à laquelle j'ai été élu au sein de l'équipe de Charles REMY, beaucoup de choses ont changé ; une commune rurale telle que la nôtre pouvait espérer encore des implantations industrielles !

A cet égard, on peut se rappeler la création de l'usine TODA facilitée par la construction de bâtiments relais sous la maîtrise d'ouvrage de la commune.

A l'heure actuelle de tels projets ne paraissent plus possibles en milieu rural.

Les usines ferment dans les communes qui nous entourent au détriment des emplois locaux, des possibilités de développement ; cela risque d'entraîner une baisse de population et une disparition de services.

Comme nos amis et voisins d'Uriménil, nous ressentons beaucoup d'amertume à voir disparaître l'activité de l'usine BIHR qui a, par le passé, largement contribué au développement d'Uriménil et également de son voisin proche Uzemain.

Soyons lucides et sereins, sans abandonner toutes les actions qui pourraient relancer l'activité industrielle ou artisanale de nos communes rurales, d'autres pistes sont maintenant à explorer ce qui nous amène à nous interroger et à revoir nos ambitions, notre mode de gestion et nos outils de développement ; le monde rural est en pleine mutation ; inutile donc de jouer les anciens combattants autour d'un esprit de clocher qui conduirait à notre perte. Nous ferons à plusieurs ce que nous ne pouvons pas faire seuls.

## Réflexions sur : LES RYTHMES SCOLAIRES

Le monde rural a ses propres spécificités qui le différencient de la ville (besoins, contraintes de déplacements, ressources); il faudrait que l'Etat le prenne en compte.

Le projet de décret concernant l'aménagement des rythmes scolaires est un des plus beaux exemples de méconnaissance totale des contraintes auxquelles nous avons à faire face.

Maryvonne a expliqué comment elle doit gérer le personnel de la restauration scolaire et des activités périscolaires.

3 titulaires sont aidés par six emplois précaires aidés par l'état.

Avec un budget de 70 000€, ces emplois sont remboursés par l'état pour 70% soit 49 000€. Ces aides sont nécessaires pour répondre au besoin en personnel qui nous est notamment imposé par les normes d'encadrement.

Combien de temps ces aides vont-elles pouvoir durer ?

Beaucoup de communes telles que la nôtre n'ont pas les moyens d'assurer les services de base indispensables avec un personnel permanent et titulaire.

Or l'Etat projette d'obliger les communes à organiser des séances éducatives après le temps scolaire.

De nombreuses questions sont maintenant posées :

Avec quels moyens ?

130 enfants à occuper ? Comment ? En respectant les normes d'encadrement soit 1 animateur pour une quinzaine d'enfants ? Avec du personnel formé ? Titulaire d'un BAFA ?

Et si les dépenses occasionnées par le surcoût du ramassage scolaire étaient utilisées autrement ? Pour une classe de mer par exemple ?

Uzemain a toujours saisi des opportunités, fait appel au bénévolat ou s'est assuré le concours de ses associations pour mettre en place des actions ponctuelles éducatives (théâtre, tennis de table, football, arts plastiques). Avec des actions programmées au sein du Projet Educatif Local déjà en place, elle est consciente de l'importance du développement de ces activités mais leur intégration dans l'emploi du temps des élèves de façon obligatoire et dans le contexte économique actuel relève de l'utopie !

Réflexions sur : LE MARIAGE POUR TOUS

Quelques mots sur le projet de lois relatif au mariage pour tous.

On me demande souvent quelle est mon opinion sur le sujet.

Evidemment comme beaucoup d'élus, je réagis à ce projet.

J'ai toujours eu pour règle de respecter au plus au point les convictions de chacun.

S'opposer aux convictions religieuses ou simplement plus largement spirituelles risque de conduire à de vives réactions des français.

L'histoire nous a montré combien il était difficile de respecter ces règles de vie multiraciales ou multi-religieuses. Après de sanglantes batailles, un état monarchique où la loi religieuse s'était imposée dans la vie courante, les français ont su trouver un mode de gouvernance où état et religion pouvaient se respecter, se compléter grâce à cette séparation des pouvoirs.

Prenons garde que ce modèle français ne soit pas remis en cause car si l'Etat ne prend pas en compte le respect des règles religieuses ou du moins permettre de respecter les consciences, un contre pouvoir se mettra progressivement en place imposé par les religieux plus fondamentalistes.

Pour ma part, je respecte la façon de vivre de chacun si elle ne nuit pas à celle des autres. La société actuelle a déjà banalisé la vie en couple sans acte de mariage : les hétérosexuels comme les homosexuels pratiquent une vie commune ; la reconnaissance de cette façon de vivre est de plus en plus comprise et respectée ; la société a déjà là fait un grand pas de tolérance. On constate que dans de nombreux pays toutes

les règles sociétales ont évolué. Quelles en seront les conséquences ?  
Nul ne peut le dire !

Qu'un acte d'état civil formalise une union entre deux personnes qui vivent ensemble pourquoi pas avec des droits qui seraient renforcés par rapport au « pacs ». Mais j'ai du mal à imaginer que cet acte puisse s'appeler « mariage ».

Un autre mot officiel pourrait être utilisé qui ne crée pas une confusion, après tout la langue française est suffisamment riche pour permettre de définir avec plus de précision cette union.

Les religions ont servi de remparts contre des déviances. La laïcité bien vécue dans la nation aujourd'hui pourrait être remise en cause par des religieux plus fondamentalistes si la nation n'intègre pas le fait qu'elle doit être capable de respecter les convictions de chacun.

Or on va imposer à de nombreux maires de célébrer une cérémonie contraire pour certains à leur convictions religieuses ou autres ? En a-t-on le droit ?

Attention à ce que la religion ne s'empare pas de la politique pour défendre ses principes si on ignore sa présence !.

### LES VŒUX :

J'espère ne pas avoir été trop long, et pour terminer, j'adresse avec le conseil municipal à toutes celles et ceux qui ont contribué à l'épanouissement de chacun ou qui participent au développement social ou économique de notre communauté nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2013.

Et je répète ce que je disais déjà il y a trois ans : « la conjoncture actuelle qui inquiète à juste titre, ne doit en aucun cas nous démoraliser, plus les difficultés sont grandes plus la tâche devra nous motiver et plus les élus auront à cœur de trouver des solutions ».

Bonne année 2013 à toutes et à tous.